

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

PATRICK PASCAL, CONSEILLER CONSULAIRE EN ALBANIE, BOSNIE HERZEGOVINE, BULGARIE, KOSOVO, MACEDOINE, MONTENEGRO



*N*é à Salon-de-Provence et ayant grandi à Miramas au sein d'un foyer modeste, Patrick Pascal est un véritable self-made man. Il quitte l'école à 16 ans et commence comme apprenti cuisinier. A 17 ans, il commence sa vie professionnelle dans une entreprise de maintenance industrielle et pétrolière, auprès de laquelle il restera encore 3 ans après avoir effectué son service militaire au sein du 1er régiment de chasseurs parachutistes. En 1983, il décide de suivre une formation à l'AFPA et décroche un BTS d'automatisme et régulation. Après avoir travaillé comme technicien dans une société de réparation navale, il se lance dans le monde de la pétrochimie et deviendra, jusqu'en 1995, gérant d'une société leader dans son domaine.

En 2000, consultant indépendant, il est contacté par une société française de travaux publics qui recherche une solution d'approvisionnement en bitume. C'est cette mission qui l'amène, par hasard, en Albanie. En effet, de par son expérience dans le secteur maritime, il sait que le pays avait été, à une époque, exportateur de bitume. Il visite la mine de Selenice, alors en pleine déliquescence. Son client décide de la racheter, et lui-même s'installe en Albanie afin d'en prendre la direction. Il découvre un pays neuf, francophile, où tout est à faire, et où, sous le soleil méditerranéen, il fait bon vivre. En 15 ans, il a fait de la petite mine de bitume une gigantesque carrière à ciel ouvert qui emploie 120 salariés, et qui participe de la construction du pays.

Patrick Pascal s'est également investi énormément dans la vie associative. Il a été Président du Lion's Club de Tirana, de la Foreign Investors Association of Albania (FIAA), Conseiller du Commerce extérieur de la France. En 2010, il fonde pour sa fille de 5 ans l'École française de Tirana, dont il est toujours le Président. Elle sera accréditée l'année suivante par le Ministère de l'Éducation Albanais, et rejoint le réseau des établissements homologués par l'AEFE dès 2012.

Homme d'action, il décide de se présenter en 2014 aux élections consulaires afin d'apporter son soutien et son expérience aux ressortissants français de la région. Il est élu en mai 2014 conseiller consulaire de la circonscription d'Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Kosovo, Macédoine et Monténégro, et en novembre 2014, il est élevé à la dignité de Chevalier dans l'Ordre national du Mérite.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?



Patrick Pascal a la mine de Selenice, désormais carrière à ciel ouvert.

Depuis que je me suis installé en Albanie et en particulier lorsque je me suis lancé dans la création de l'Ecole française de Tirana, j'ai été confronté au décalage entre les besoins des Français et la capacité de l'administration consulaire à y répondre. Je pense que la relation qui existe entre l'Ambassade ou le Consulat et les citoyens expatriés ne fonctionne pas comme elle le devrait. Le Consulat est, pour un expatrié, l'équivalent d'une mairie, sans la légitimité démocratique : les résidents français n'ont pas de représentant élu au sein de cette Institution pour faire entendre leur voix.

Ce n'est pas la vision que j'ai de la République. C'est pourquoi, lorsque j'ai appris que la communauté française allait être amenée à élire des hommes et des femmes pouvant être considérés statutairement comme des Conseillers Généraux (car ce sont a minima des grands électeurs, courroies de transmission vis-à-vis des sénateurs des français de l'étranger, dont les avis et conseils devraient être pris en compte par les Ambassadeurs), j'ai décidé de me présenter aux élections consulaires.

J'ai été soutenu et conseillé dans cette élection par l'association Français du Monde –ADFE, car l'ex conseiller AFE de notre zone, Louis Sarrazin, que j'apprécie beaucoup pour ses qualités humaines, m'avait demandé si j'étais intéressé et c'était le cas. Je tiens néanmoins à préciser que je me situe en dehors de tout clivage politique. J'ai d'ailleurs reçu le soutien de l'UFE Bosnie Herzégovine pendant la campagne. Ce sont les valeurs de la France qui me portent, dans un cadre républicain, et je suis le conseiller consulaire de tous les Français de la zone. Si je suis en contact avec les sénateurs et notre député socialistes, j'entretiens aussi des correspondances avec les autres élus, et même les candidats, car mes objectifs sont d'améliorer, dans la tolérance et la discussion, le quotidien des Français et des familles expatriés. C'est ainsi que j'ai fait la connaissance de Jean-Pierre Bansard, dont le cursus est assez proche du mien et avec qui je dois le dire sincèrement, un courant de simplicité et de sympathie entre nous s'est opéré de suite. Nous sommes trop peu nombreux et isolés pour nous permettre des polémiques idéologiques et je dois dire qu'au Sénat, nos élus savent faire par moment du bon travail dans la concorde.

QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE ET, APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

Les conseillers consulaires n'ont aucun pouvoir et aucun moyen. Pour agir concrètement, il faudrait que l'on nous accorde un budget, sur le modèle des conseillers généraux en métropole, éventuellement proportionnel au nombre de voix obtenues aux élections. Il serait bénéfique également que les conseillers consulaires aient le droit de prononcer un avis consultatif - favorable ou défavorable - sur l'utilisation du budget SCAC de l'Ambassade.

En outre, j'aimerais que nos représentants à Paris, lorsqu'ils sont en visite, prennent le temps pour de vraies longues réunions de travail avec les conseillers consulaires en essayant de se donner des objectifs. Ce n'est pas autour d'un cocktail que l'on peut expliquer/comprendre les réalités économiques et quotidiennes d'un pays.

D'une manière générale, je pense que le conseiller consulaire aura un nouveau rôle dans les années à venir, et qu'il devra être incisif pour faire changer les relations des Français de l'Etranger avec les institutions françaises qui sont là pour nous épauler et nous assister dans notre vie d'expatriés.

Patrick Pascal lors de la cérémonie des vœux de la FIAA 2014.

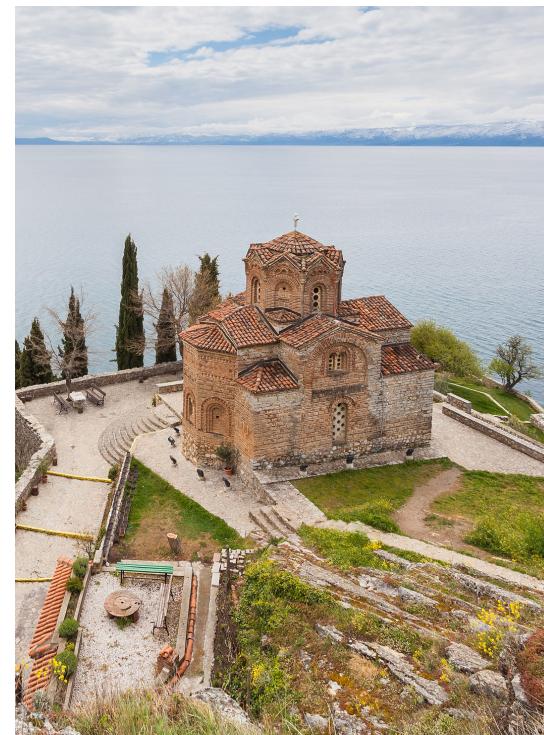


VOUS ÊTES L'UNIQUE CONSEILLER CONSULAIRE D'UNE CIRCONSCRIPTION QUI S'ÉTEND SUR 6 PAYS. COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS POUR RESTER EN CONTACT AVEC LES FRANÇAIS DE LA CIRCONSCRIPTION ?

Ma circonscription a la particularité d'avoir 2 conseils consulaires : l'un à Sarajevo, l'autre à Sofia. Je l'ai appris la veille de l'élection, lorsque cela est paru au Journal Officiel. Cela représente le double de travail avec une simple indemnité ! Par chance, je peux compter sur le soutien amical et constructif des autorités consulaires et des ambassades dans chaque pays, ainsi que sur des relais locaux. Je jongle également avec mon activité professionnelle pour laquelle je suis souvent en déplacement. Grâce à cela, j'ai pu visiter toutes les écoles françaises de la zone.

Concernant les déplacements, il est certain qu'un passeport de service me permettrait de circuler plus facilement, car les passages aux frontières peuvent parfois s'avérer longs et tatillons.

Église Saint-Jean de Kaneo, République de Macédoine



QUELLES SONT, SELON VOUS, LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LES POLITIQUES POURRAIENT Y RÉPONDRE ?



Lions Club de Tirana au profit des Orphelins de Tirana

L'une des réalités de la zone est qu'il y a très peu d'associations françaises, type sociétés de bienfaisance, et que les consulats manquent de moyens pour traiter les cas sociaux. Les Français qui sont dans des situations personnelles et financières compliquées ne reçoivent pas d'aide notable à la hauteur de ce à quoi ils pourraient prétendre en France.

Prenons un exemple : en France, les retraités français et étrangers peuvent bénéficier, dès 65 ans, du minimum vieillesse (l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées). Quand bien même ils y seraient éligibles en métropole, les retraités français de l'étranger ne peuvent toucher ce complément de ressources, qui leur serait pourtant fort utile, faute d'avoir leur « résidence régulière en France ». Pour pallier à cette situation, il faudrait davantage de réciprocité entre les Etats, mais aussi que la France accorde davantage d'attention à ses ressortissants résidant à l'étranger.

POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

La France et l'Albanie entretiennent une longue histoire d'amitié. Avant la Seconde guerre mondiale, le Lycée Français de Korça était l'école de référence des élites albanaises, l'équivalence des diplômes y était reconnue. Bon nombre d'Albanais ont gardé une affection particulière pour la langue et la culture françaises, et je regrette de voir encore si peu de Français s'y installer.

C'est pourquoi, en 2010, j'ai fondé l'école française de Tirana, gérée par l'association « Les Amis du Lycée Français de Korça ». Il a fallu un grand investissement personnel pour que cette école voie le jour, et pour la maintenir à flots ; désormais, j'aimerais qu'elle puisse bénéficier d'une gestion par un opérateur privé, pérenne dans le temps car l'Etat, via l'AEFE, ne fournit quasiment plus d'aide directe, et les parents d'élèves n'ont pas vocation à gérer sans finances extérieures. De cette façon, l'école pourrait prospérer et devenir, à terme, un véritable pôle éducatif régional, le maillon fort de l'enseignement français dans la région, avec un enseignement complet de la maternelle à la terminale.

Je rappelle que si l'école française forme l'élite de ce pays, à moyen terme, nous aurons au sein de la société civile et de l'Etat albanais des amis enclins à choisir la technologie et le made in France. Les écoles françaises à l'étranger doivent être notre premier point d'appui pour élargir notre influence culturelle et économique.

En tant que citoyen, j'ai toujours été choqué que les bourses scolaires soient attribuées exclusivement sur un critère de revenu, sans qu'un minimum soit accordé à chaque famille française, alors qu'en France l'éducation est gratuite pour tous, quelle que soit la nationalité. En cela, il y a une véritable injustice faite aux familles, et le fait de ne pas payer l'impôt sur le revenu est un faux débat : toute la Nation participe au financement de l'Education nationale, y compris nos familles restées en France, et même nous, à travers les impôts fonciers, la contribution à la CSG et la CRDS, sans compter tous les droits indirects que nous payons lorsque nous séjournons en métropole.



POUR FINIR, AVEZ-VOUS UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ EN ALBANIE ?

L'Albanie a commencé à sortir de ses années noires au début des années 2000. A l'époque, les routes étaient encore mauvaises, et l'Ambassadeur m'a demandé de rendre visite à l'un de nos ressortissants vivant dans le sud du pays afin de lui apporter un peu de lecture. C'est ainsi que j'ai rencontré Georges Skurti, fils d'une Française et d'un mineur albanais. Ses parents se sont rendus en Albanie en 1939, dans le village de Dhermi, face à Corfou, pour présenter leur fils Georges à la famille paternelle. Le hasard de l'Histoire a voulu que la Seconde guerre mondiale éclate à ce moment-là, bloquant la famille à Dhermi. La fin de la guerre a vu l'avènement du communisme, et les frontières sont restées fermées jusqu'en 1991, lorsque l'URSS a éclaté et que la démocratie s'est mise en place dans le pays. Ce n'est qu'à ce moment-là que Georges a pu se rapprocher de l'Ambassade de France. Reconnu Français, il s'est vu remettre son passeport et une petite aide lui a été allouée.

Son histoire personnelle et l'amour de la France et de ses valeurs que lui avait inculquées sa mère faisaient de lui un Français vraiment formidable. Il lisait avec envie tous les livres et publications que nous lui portions, et j'aimais beaucoup lui rendre visite.

Son histoire est un bel exemple de la présence française sur cette terre d'Albanie. A mon tour, je vis en Albanie et perpétue l'activité d'une mine qui fut française à l'origine (de 1871 à 1922), et dont le bitume, extrait par la famille de ce Georges Skurti il y a un siècle, recouvre aujourd'hui les rues de Paris. Je me suis marié avec une Albanaise et notre fille est le meilleur trait d'union entre nos deux Nations.